



Logement mis à disposition par l'employeur

Par Laloulie

Bonjour,

Je vous expose mon problème: j'ai été saisonnier cet hiver avec un logement en colocation mis à disposition par mon employeur qui le loue à son nom. Nous payions, mon colocataire et moi, 100 euros par mois chacun pour participer au loyer.

Rien n'était stipulé dans mon contrat de travail néanmoins 4 mois plus tard la propriétaire du logement réclame des surcharges de plus de 600 euros à notre patron qui nous les réclame à son tour.

Suis-je obligé de payer ? Quels sont mes recours étant donné que je n'ai jamais eu de contrat de location ? J'ai peur de me faire griller dans mon métier si jamais je ne paye pas...

Merci de vos réponses